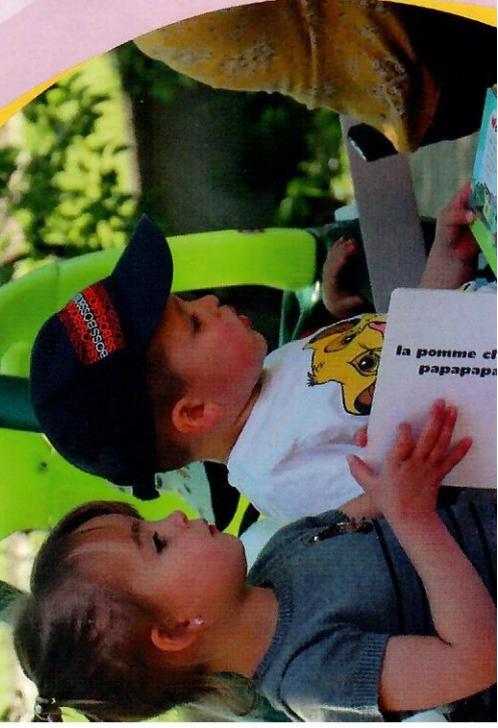
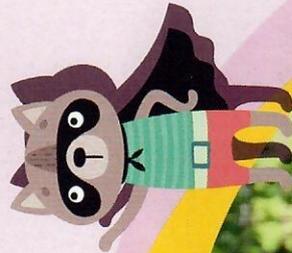




## Le RPÈ vous accueille

Pour les temps d'animations (sur inscription) :  
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis  
de 9h30 à 11h30

Pour les permanences administratives  
téléphoniques et l'accueil physique (sur RDV) :  
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à  
17h et le mercredi matin de 9h à 12h.



Le Relais Petite Enfance « La Maison à Malices » est un service gratuit mis en place par les Communes de Séméac et Aureilhan, en partenariat avec la CAF des Hautes-Pyrénées et avec le soutien du Département des Hautes-Pyrénées.

### Relais Petite Enfance « La Maison à Malices »

16, rue Laffont  
65600 SEMEAC

Fixe : 05 62 37 81 69

Portable : 07 89 57 69 20

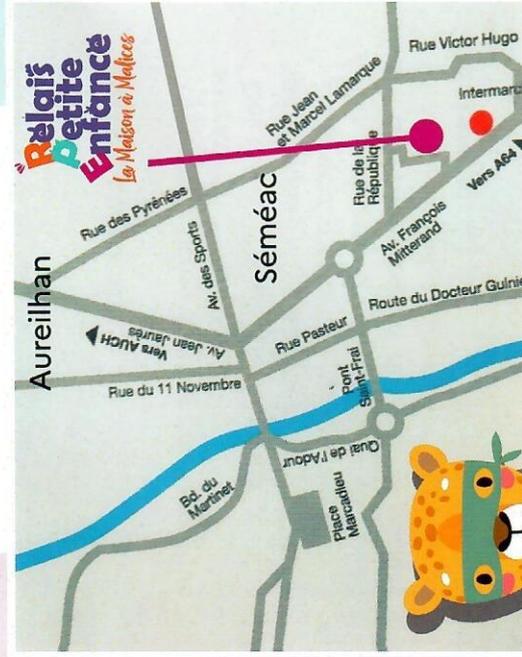
E-mail : rpe@semeac.fr

Informations disponibles sur les sites internet des Communes de Séméac et d'Aureilhan :

[www.semeac.fr](http://www.semeac.fr)

[www.ville-aureilhan.fr](http://www.ville-aureilhan.fr)

## Relais Petite Enfance La Maison à Malices



# Relais Petite Enfance La Maison à Malices

Syndicat Intercommunal des  
Communes de Séméac et d'Aureilhan



semeac  
M.VILLE

HAUTES-PYRÉNÉES  
LE DÉPARTEMENT

ALLOCATIONS FAMILIALES  
Caf  
des Hautes-Pyrénées

Ville d'AUREILHAN  
Hautes-Pyrénées



## Pour les familles

### Le relais vous propose :

- Un accompagnement autour du projet d'accueil de votre enfant
- Une information sur les différents modes d'accueil du jeune enfant existants sur le territoire
- Une information sur les démarches liées à l'emploi d'un assistant maternel ou d'un professionnel de la garde d'enfants à domicile (contrat de travail, déclaration de salaire, congés payés, rupture de contrat...)



## Pour les professionnelles de l'accueil individuel : assistants maternels et gardes d'enfants à domicile

### Le relais vous propose :

- Une information sur les conditions d'exercice de ces métiers ainsi que sur les statuts, les droits et les obligations en tant que salarié du particulier employeur
- Un lieu d'échange entre professionnels de la petite enfance (échange de pratiques)
- Une aide et une écoute dans l'exercice de la profession ainsi qu'un accompagnement dans le parcours de formation
- Des temps d'animations à partager avec les enfants que vous accueillez

### Le relais c'est aussi :

- Un espace et du matériel pédagogique adapté
- Des temps d'éveil avec des intervenants spécifiques (musicien, école du cirque,...)
- De la documentation professionnelle
- Des réunions d'informations en soirée sur des thématiques diverses et variées (droit du travail, alimentation et sommeil de l'enfant, ...)

## Pour les enfants

Des temps d'animations mis en place par le relais leur permettront rencontres, éveil et découvertes avec d'autres enfants et d'autres adultes.

### Ainsi le relais :

- Permet de s'épanouir à travers des animations collectives
- Apporte une socialisation progressive et favorise l'autonomie
- Offre une ouverture sur l'extérieur : spectacles, expositions, bibliothèque, école....

